



Siryae

Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines po

Siège Social : Mairie de Béhoust - Place du Village - 78910 BÉHOUST

Tel : 01.34.94.67.71 – Fax : 01.34.87.29.66 - Mail : contact@siryae.fr

SIRET N° : 200 063 048 00017

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le 11/04/2023

ID : 078-200063048-20230404-D675_2023-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Objet : D675-2023 – Élection du troisième Vice-Président du SIRYAE

LISTE DE PRÉSENCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 4 AVRIL 2023 À 19H00

Date de convocation : 23 mars 2023

Nombre de délégués en exercice : 54

Membres présents : 39


Nombre de pouvoirs : 1

Nombre total de votes : 40

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril à dix-neuf heures, le Comité du SIRYAE (syndicat mixte), légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de la salle communale – 5 place du Village 78910 BÉHOUST.

Communes	Délégués	Présents	Absents
ANDELU	Bruno ECORCHEVELLE		X
AUTEUIL-LE-ROI	Caroline MURET	X	
AUTOUILLET	Geoffrey LECLERQ	X	
BAZAINVILLE	Sylvain GOEFFIC	X	
BAZOUCHES-SUR-GUYONNE	Jean-Claude CLAIRET	X	
BÉHOUST	Guy PÉLISSIER	X	
BEYNES	Patricia CHARTON	X	
BOINVILLIERS	Pascal PESCH	X	
BOISSY-SANS-AVOIR	Muriel BALMELLE	X	
FLEXANVILLE	Roland FONTAINE	X	
GALLUIS	Annie GONTHIER	X	
GAMBAIS	Jérôme DUCHEMIN		X
GARANCIÈRES	Christian LORINQUER	X	
GOUPILLIÈRES	Pierre DESLANDES	X	
GROSROUVRE	Angèle LAINE	X	
JOUARS-PONTCHARTRAIN	Thomas MANGELLE-TOUYA		X
LA QUEUE-LEZ-YVELINES	Pascale BOURION	X	
LE MESNIL-SAINT-DENIS	Éric LE LANDAIS	X	
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE	Alain MOLL		X
LES MESNULS	Gérald BOHY		X

LÉVIS-ST-NOM	Valérie ALLEAUME	Envoyé en préfecture le 11/04/2023	
MARCQ	Laurent RUEL	Reçu en préfecture le 11/04/2023	
MAREIL-LE-GUYON	Luc LASKRI	Publié le 11/04/2023	
MAREIL-SUR-MAULDRE	Nathalie CAHUZAC	X	
MAULETTE	Marie-France ROBERT	X	
MÉRÉ	Simon COULOMBEL	X	
MILLEMONT	Jean-Michel CUISINIER	X	
MILON-LA-CHAPELLE	Pascal HAMON		X
MONTAINVILLE	Jean-Philippe PELÉ		X
MONTFORT-L'AMAURY	Patrick LEMAITRE		X
NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU	Bruno CAUQUIL	X	
NEAUPHLE-LE-VIEUX	Denise PLANCHON	X	
ORGERUS	Dominique ARTEL	X	
OSMOY	Jérôme DURAND	X	
PRUNAY-LE-TEMPLE	Guillaume MANGIN		X
RICHEBOURG	Jean-François LEFEBVRE	X	
ROSAY	Jean-Pierre BILARD	X	
SAINT-FORGET	Marc GOURDON	X	
ST-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	Jacques DELEPOULLE	X	
SAINT-LAMBERT-DES-BOIS	Claude HELIE	X	
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	Ludovic GRANDJEAN	X	
SAINT-REMY-L'HONORE	Gérard BUISSON	X	
SAULX-MARCHAIS	Claude PHILIPPE	X	
TACOIGNIÈRES	Alain PIERRE	X	
THOIRY	David RYBA		X
VICQ	Yann ROBERT		X
VILLIERS-LE-MAHIEU	Robert RIVOIRE		X
VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC	Laurence BÂCLE	X	
RAMBOUILLET TERRITOIRES (Gambaiseuil - Le Perray-en-Yvelines - Les Essarts-le-Roi - Vieille-Eglise-en-Yvelines)	Roland BOSCHER	X	
	Jean-Louis BARON	X	
	Philippe GAULTIER	X	
	François PETIPAS		X

S.Q.Y. (Élancourt - Magny-les-Hameaux)	Frédéric PELEGRIN	Envoyé en préfecture le 11/04/2023	
	Denis VERGNIAULT	Reçu en préfecture le 11/04/2023 Publié le 11/04/2023	
ID : 078-200063048-20230404-D675_2023-DE			

A DONNÉ POUVOIR :

Monsieur Guillaume MANGIN, représentant la Commune de PRUNAY-LE-TEMPLE donne pouvoir à Monsieur Guy PÉLISSIER, représentant la Commune de BÉHOUST.

Madame Annie GONTHIER, représentant la commune de GALLUIS, est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

Objet : D675-2023 – Élection du troisième Vice-Président du SIRYAE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.5211-1 et 2,

Vu la délibération n° D642-2021 du Comité Syndical du 8 juillet 2021 relative à la modification des statuts du SIRYAE,

Vu les statuts du Syndicat et notamment l'article 7 prévoyant que le nombre de Vice-Présidents est fixé par le Comité Syndical dans les limites fixées par l'article L5211-10 du CGCT,

Vu la délibération n°D674-2023 du 4 avril 2023 relative à la détermination du nombre de Vice-Présidents et des membres du Bureau et à la création d'un troisième poste de Vice-Président,

Considérant que les Vice-Présidents sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu,

Le Comité Syndical :

- Procède à l'élection du troisième Vice-Président.

Monsieur Guy PÉLISSIER, Président, sollicite le concours de deux scrutateurs pour l'élection du troisième Vice-Président du SIRYAE.

Il demande au doyen et au plus jeune des délégués de se présenter. Monsieur Simon COULOMBEL représentant la commune de MÉRÉ et Monsieur Geoffrey LECLERCQ représentant la commune d'AUTOUILLET sont ainsi désignés et acceptés en tant que tels par le Comité.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical de présenter leur candidature en tant que troisième Vice-Président du SIRYAE,

Se présente :

- Madame Laurence BÂCLE de la commune de VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins	39
Bulletins litigieux ou blancs	0
Nombre de suffrages exprimés	39
Majorité absolue	20

Résultats obtenus :

Madame Laurence BÂCLE	39 voix
-----------------------	---------

Madame Laurence BÂCLE, ayant obtenu la majorité absolue, a été élue
Présidente et a été immédiatement installée, déclarant expressément accepter cette fonction.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Béhoust, les jour, mois et an ci-dessus,

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

Le Président
Guy PÉLISSIER



La secrétaire de séance
Annie GONTHIER

A blue ink signature of Annie GONTHIER is written over a circular official stamp, which is partially obscured by the signature.

La présente délibération peut être déférée à la censure du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le 11/04/2023



ID : 078-200063048-20230404-D675_2023-DE



Élection du troisième Vice-Président :

Se présente(nt) :

Nom <i>Laurence BACLE</i>	Représentant la commune de <i>Villiers St Frédéric</i>

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins	<i>39 (tous val)</i>
Bulletins litigieux ou blancs	<i>0</i>
Nombre de suffrages exprimés	<i>39</i>
Majorité absolue	<i>20</i>

Résultats obtenus :

<i>Laurence BACLE</i>	<i>39</i> voix <i>élue</i>
	voix
	voix

F. COULOMBET

Pelissier G

G. LÉCLERCQ
J. Deschamps

Deuxième tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins	
Bulletins litigieux ou blancs	
Nombre de suffrages exprimés	
Majorité absolue	

Résultats obtenus :

	voix
	voix
	voix

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le 11/04/2023



ID : 078-200063048-20230404-D675_2023-DE



Siryae

Liste des communes pour l'élection du 3^{ème} Vice-Président

Comité Syndical du 4 avril 2023

COMMUNES	Vote
ANDELU	
AUTEUIL LE ROI	
AUTOUILLET	
BAZAINVILLE	
BAZOUCHES SUR GUYONNE	
BEHOUST	
BEYNES	
BOINVILLIERS	
BOISSY SANS AVOIR	
FLEXANVILLE	
GALLUIS	
GAMBAIS	
GARANCIÈRES	
GOUPILLIÈRES	
GROSROUVRE	
JOURS-PONTCHARTRAIN	
LA QUEUE-LEZ-YVELINES	
LE MESNIL-SAINT-DENIS	
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE	
LES MESNULS	
LÉVIS-SAINT-NOM	
MARCQ	
MAREIL-LE-GUYON	
MAREIL-SUR-MAULDRE	
MAULETTE	
MÉRÉ	
MILLEMONT	

COMMUNES	Vote
MILON-LA-CHAPELLE	
MONTAINVILLE	
MONTFORT-L'AMAURY	
NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU	
NEAUPHLE-LE-VIEUX	
ORGERUS	
OSMOY	
PRUNAY-LE-TEMPLE	
RICHEBOURG	
ROSAY	
SAINTE-FORGET	
SAINTE-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	
SAINTE-LAMBERT-DES-BOIS	
SAINTE-MARTIN-DES-CHAMPS	
SAINTE-RÉMY-L'HONORÉ	
SAULX-MARCHAIS	
TACOIGNIÈRES	
THOIRY	
VICQ	
VILLIERS-LE-MAHIEU	
VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC	
RAMBOUILLET TERRITOIRES Gambaiseuil	
RAMBOUILLET TERRITOIRES Le Perray-en-Yvelines	
RAMBOUILLET TERRITOIRES Les Essarts-le-Roi	
RAMBOUILLET TERRITOIRES Vieille-Eglise- en-Yvelines	
S.Q.Y. Elancourt	
S.Q.Y. Magny-les-Hameaux	

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le 11/04/2023

ID : 078-200063048-20230404-D675_2023-DE

Berser
Levrault

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le 11/04/2023

Berger
Levrault

ID : 078-200063048-20230404-D675_2023-DE